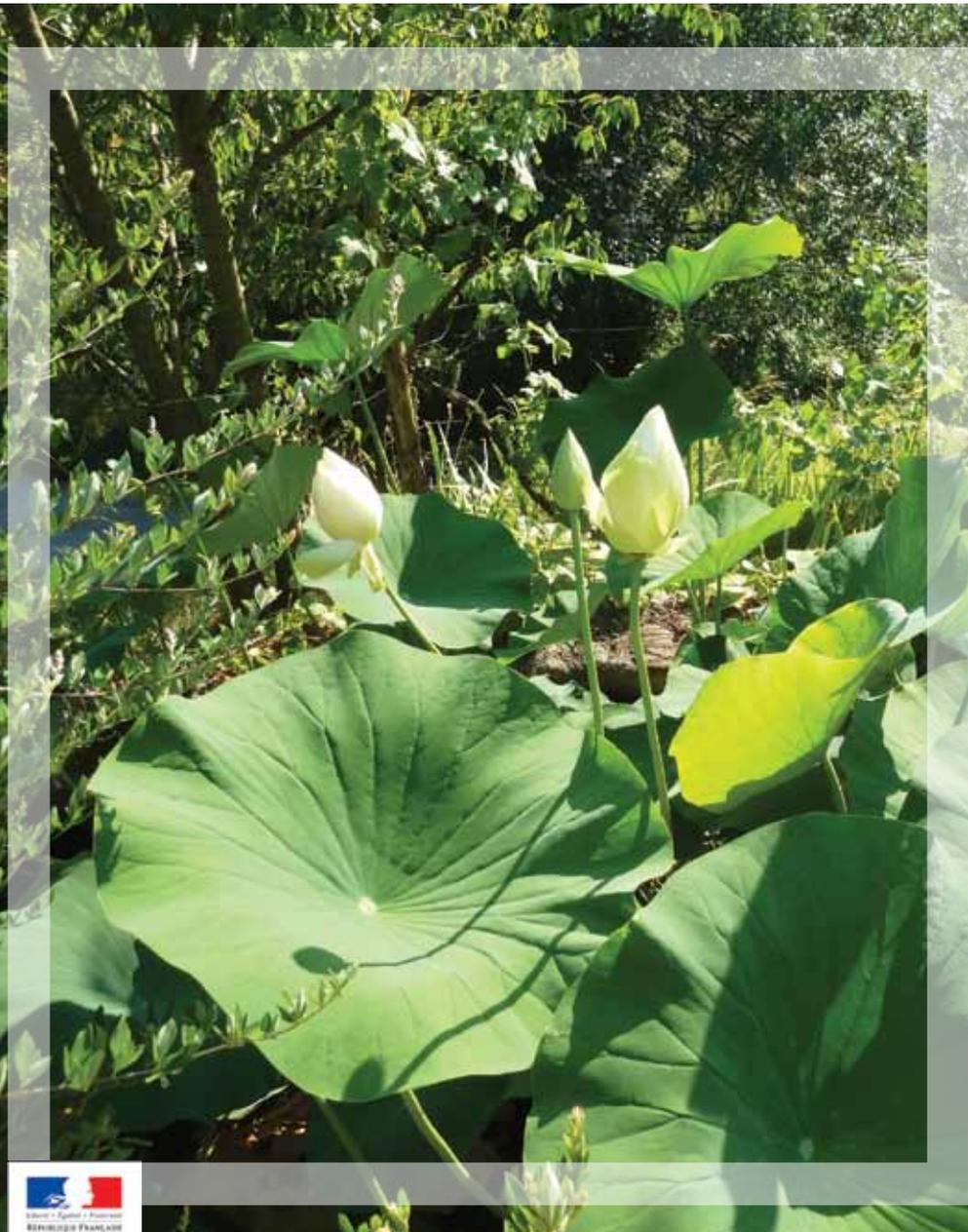


CHANTIERS

Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon • Pôle architecture et patrimoines



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

ARCHÉOLOGIE • MONUMENTS HISTORIQUES • MUSÉES • ARCHITECTURE • LIVRES • FILMS
VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE • ARCHIVES • ACTION CULTURELLE DU PATRIMOINE 

EDITO

En 1972, la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en sa 17^e session, adopte la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Elle réunit dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels.

Le thème de la 31^e édition des Journées européennes du patrimoine nous invite à explorer l'interaction entre l'Homme et la Nature et le besoin, fondamental pour notre avenir commun, de préserver l'équilibre entre les deux.

En région, la direction régionale des affaires culturelles et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement œuvrent conjointement à la préservation de ces patrimoines.

Le Languedoc-Roussillon, amphithéâtre de montagnes au bord de la Méditerranée, est riche de monuments et de sites. Parmi les 2 000 monuments historiques protégés, combien sont sublimés par leur situation exceptionnelle qui offre au visiteur une architecture remarquable dans un environnement préservé ? La cathédrale de Maguelone ou le château de Peyrepertuse nous séduisent ainsi autant par leur qualité architecturale que par leur environnement naturel.

Le maintien de cet équilibre, fragilisé notamment par la pression foncière ou les besoins énergétiques, est sans nul doute, sur le long terme, l'un des enjeux majeurs de l'action publique.

Alain Daguerre de Hureaux
Directeur régional des affaires culturelles

N° 8- Septembre 2014

CHANTIERS

RECHERCHER / ÉTUDIER

Rencontres annuelles du réseau Vauban 3

PROTÉGER / RESTAURER

Le monument aux morts de Lodève 4

Une maison patricienne de Montpellier 6

et son décor peint 8

« Les Carrats » à Leucate 10

Les peintures murales de la chapelle
du Tiers Ordre des dominicains de Perpignan 10

À LIRE / À VOIR

Terres d'Oc, poteries d'usage et de prestige 12

14-18. Médecine au champ d'honneur 13

PARTAGER / TRANSMETTRE

La carte de la Chartreuse
de Villeneuve-lès-avignon 14

La tribune-jubé de Saint-Michel de Cuxa 16

GROS PLAN SUR...

Jeu de lumière,
la rencontre de la science et de l'art 18

DOSSIER :

« PATRIMOINE CULTUREL, PATRIMOINE NATUREL »

La politique des sites 22

Le label « Jardin remarquable »
en Languedoc-Roussillon 26

Les baraques en sanills de l'étang de Salses 28

L'itinéraire culturel européen *Iter Vitis* 30

Photo de couverture :
Saint-André de Majencoules (30),
lotus du jardin des Sambucs.

© Josette Clier, CRMH, DRAC LR

RENCONTRES ANNUELLES
DU RÉSEAU VAUBAN

En partenariat avec le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées catalanes, le Réseau des sites majeurs de Vauban a décidé d'organiser les sixièmes rencontres annuelles du Réseau Vauban en Languedoc-Roussillon sur les deux sites catalans inscrits, avec dix autres, en 2008 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des *Fortifications de Vauban*.

Pendant trois journées consécutives, ce colloque permettra à l'ensemble des participants de débattre de la question suivante : « quels projets patrimoniaux et touristiques sur les sites majeurs de Vauban ? ». Le choix de ce thème découle logiquement de l'importance du développement culturel et touristique dans l'économie. Il est également et surtout lié, cette année, à la révision des plans de gestion des sites Vauban – comme, du reste, de ceux de l'ensemble des Biens UNESCO d'Europe – dans le cadre du *Rapport périodique*. L'orientation nationale et transfrontalière comme la dimension internationale de ces prochaines rencontres auront donc pour objectif de mettre au cœur de la valorisation culturelle, patrimoniale et touristique du territoire les sites UNESCO-Vauban. Ainsi, les interventions de spécialistes de divers domaines et les débats de ces Journées devraient permettre aux acteurs locaux de conforter cette démarche de professionnalisation, d'amélioration et de promotion de leurs offres afin de permettre aux « Fortifications Vauban » de Villefranche-de-Conflent et de Mont-Louis d'être les moteurs d'un nouveau mode de développement patrimonial et touristique sans oublier la gestion du flux et la maîtrise de sa qualité.

Jackie ESTIMBRE, chargée de la valorisation du patrimoine,
et des dossiers UNESCO, CRMH, DRAC LR

avec la collaboration de Marieke STEENBERGEN, responsable de la Mission Réseau Vauban et Benjamin MACCIONI, chargé de mission UNESCO, PNR des Pyrénées catalanes.

CONTACTS

PNR : Séverine Casasayas et Benjamin Maccioni – 04 68 04 97 60

Réseau Vauban : Marieke Steenbergén et Marie Mongin – 03 81 87 82 18

DRAC : Jackie Estimbre – 04 67 02 35 29

POUR EN SAVOIR PLUS

Le programme et le bulletin d'inscription sont disponibles sur les sites :

www.sites-vauban.org

www.parc-pyrenees-catalanes.fr

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon

QUELS PROJETS
PATRIMONIAUX ET
TOURISTIQUES SUR
LES SITES MAJEURS
DE VAUBAN ?

du 1^{er} au 3 octobre

à Villefranche-de-Conflent
et Mont-Louis
(Pyrénées-Orientales)



Vue aérienne de Mont-Louis.

© Mairie de Mont-Louis

Spectacle nocturne dans les
remparts de Villefranche-de-
Conflent.

© Mairie de Villefranche-de-Conflent

Vue générale de Villefranche-
de-Conflent.

© Nicolas Faucherre

LE MONUMENT AUX MORTS

Réalisé par le sculpteur Paul Dardé entre 1920 et 1930, le monument aux morts de Lodève (Hérault) est un ensemble sculpté remarquable. Classé au titre des Monuments historiques le 29 mars 2005, il a été entièrement restauré au cours du 1^{er} trimestre 2014.

UN MONUMENT SINGULIER

Cette œuvre commémorative est commandée à Paul Dardé en 1919, alors que Joseph Railhac est maire. L'artiste, qui réside à cette époque à Paris, élabore rapidement un premier projet : celui d'un groupe sculpté. Les années suivantes, ce programme évolue avec l'ajout de massifs supportant des plaques de marbre mentionnant le nom des soldats tombés au front, une grille de fer forgé et deux balustrades latérales pourvues de deux fontaines prolongeant l'ensemble. Le sculpteur conçoit cette œuvre comme une véritable architecture, un relais entre l'ancien palais épiscopal et la caserne militaire, deux élévations imposantes avec lesquelles il crée une unité.

Au centre de la composition gît un soldat mort, le visage et les bras décharnés, les bottes souillées de boue. A sa tête, quatre figures féminines se tiennent debout, vêtues à la mode des années 1920, impassibles : leurs visages graves font écho aux quatre saisons et symbolisent la persistance du souvenir. Symbole de la douleur, la mère est ployée sur son enfant fauché prématurément. Aux pieds du soldat, en vis-à-vis du groupe féminin, deux jeunes garçons, hiératiques, visiblement issus de milieux sociaux différents, sont témoins de l'Histoire. Réalisme et symbolisme entrent en résonance. Au-delà du caractère commémoratif, Paul Dardé signe ici un réel programme architectural, aux masses équilibrées, une production qui révèle les aspirations plus larges du sculpteur.

LA RESTAURATION DE L'ŒUVRE

Le groupe est traité en pierre de Lens issue des carrières gardoises. Avec le temps, le monument s'est endommagé, laissant apparaître des creusements et des désagréments granulaires liés au développement de micro-organismes tels que des mousses et des lichens. Ces altérations ont peu à peu recouvert la pierre d'une pellicule sombre, cachant la polychromie. Les équipes de restaurateurs, sculpteurs, tailleurs de pierre et ferronniers, coordonnées

DE LODÈVE

par l'architecte du patrimoine Frédéric Fiore, sont intervenues sur la statuaire, les balustrades et le sol afin de rendre au monument son aspect d'origine. Certaines parties plus fragilisées, comme les masques d'angles et les mascarons des deux fontaines, ont été retirées et remplacées par de nouvelles pièces. Les originaux sont désormais conservés au musée de Lodève, avec le fonds d'atelier du sculpteur.

Mélanie TORRES-ARNAU, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Ville d'art et d'histoire de Lodève

Lodève, vue générale du monument avant restauration.

© Yvon Comte, CRMH, DRAC LR

Paul Dardé.

© Musée Fleury, Lodève

Détail du groupe des femmes après restauration

© Thierry Dubessy, CRMH, DRAC LR



PAUL DARDÉ (1888-1963)
Né à Olmet, près de Lodève, Paul Dardé est issu d'une famille de paysans. Il connaît la célébrité en recevant le prix national des arts, en 1920. Son œuvre émane d'un dialogue constant avec le minéral qu'il travaille en taille directe et dans lequel il traduit les visions issues de ses lectures.

A la carrière parisienne Dardé préféra le Midi : il travailla notamment à Soubès Saint-Maurice-Navacelles et Lodève. Il est un artiste total, sculpteur, dessinateur, illustrateur et architecte. L'ensemble de son œuvre, ponctué de syncrétismes culturels, évoque les mouvements fondamentaux de l'histoire de l'humanité.

UNE MAISON PATRICIENNE DE MONTPELLIER

Ecorché de l'ostal médiéval. Les tracés rouges expriment les parties restituées d'après les indications des expertises et l'observation des vestiges archéologiques.

- A : entrée.
- B : allée d'entrée.
- C : loge ou porche couvert.
- D : cour.
- E : salle.
- F : tour.
- G : arc diaphragme.
- H : cuisine.
- I : coursière.
- J : entrepôt.

© Michel Antonietti, Inventaire du patrimoine culturel, Région Languedoc-Roussillon

Parmi les principaux métiers composant la classe dominante de la bourgeoisie montpelliéraine au XIII^e siècle figurent les poivriers, les changeurs et les drapiers. Les maisons de ces patriciens se regroupaient au sommet de la colline montpelliéraine au cœur du quartier des affaires, à proximité immédiate du consulat, de l'église de Notre-Dame-des-Tables et des marchés. L'une des plus remarquables se situait au numéro 3 de l'actuelle rue de la Vieille. C'est une considérable bâtisse en quadrilatère sur cour, dominée à l'angle des rues de la Vieille et de la Draperie-Rouge par une tour carrée de 22 mètres de haut environ. Les documents d'archives, une expertise de 1660 et un prix-fait de 1661, confrontés aux vestiges médiévaux, avaient permis de reconstituer l'organisation de la maison, véritable paradigme de l'*ostal* médiéval. Or, le matin du 2 mars 1999, au cours du chantier de rénovation de l'immeuble, le plafond médiéval d'une des chambres du premier étage, dissimulé sous un plafond moderne, fut abattu ! Le chantier fut arrêté pour quelques jours. Sous des enduits pulvérulents, apparut un extraordinaire et chatoyant décor mural peint.

L'expertise de 1660 permet de replacer la chambre dans la distribution de la demeure médiévale et d'en restituer les dimensions originales, soit environ 8,20 m sur 5,20 m. S'y trouvait un plafond à la française, qui se présentait à l'origine, avec ses deux poutres, comme une suite de trois grands caissons eux-mêmes subdivisés en de petits caissons carrés délimités par des liteaux, contenant chacun une étoile de bois découpée, rapportée et clouée, comme autant de rosaces d'un caissonnage antique. Ce genre de décor rappelle celui, contemporain, de l'hôtel de Mirman à Montpellier.

Le décor peint qui revêtait le bois a été patiemment dégagé par Pascal Maritoux, du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (UMR 7298). La polychromie révèle un intense effet coloré avec poutres rouges, solives alternativement rouges et noires, caissons bleu nuit avec des étoiles. Les parties les

ET SON DÉCOR PEINT

À LA FIN DU RÈGNE DE JAUME LE CONQUÉRANT



Relevé photographique du décor mural nord. Les impacts du piquetage ont été masqués sur la photographie pour permettre une meilleure lecture des motifs peints. Saint Eustache, au milieu du Nil, assiste impuissant à l'enlèvement de ses fils par un loup et un lion.

© Cabinet Ferrier, Leduc, Boyer, Pasta géomètres experts, Perpignan

plus attrayantes du décor étaient les ais d'entrevous, où alternaient blasons inscrits dans des quadrilobes et saynettes à personnages sur fond rouge : scènes galantes, chevaucheurs et monstres imaginaires. Les éléments secondaires de la structure, planchettes et liteaux formant couvre-joint, étaient ornés d'entrelacs et de rinceaux. Dès le Moyen Age, la région de Montpellier manque de bois d'œuvre. C'est avec du sapin venant des Alpes par flottage, qu'a été bâti le plafond de la maison. La datation dendrochronologique, réalisée par Frédéric Guibal, de l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie (UMR 7263), situe l'abattage des arbres après 1269, ce qui place la construction du plafond, et donc de l'hôtel, dans les années qui suivirent, soit à la fin du XIII^e siècle.

Du décor qui couvrait la totalité des murs, du sol au plafond, ne subsistent que les parties hautes des murs nord-ouest et nord-est, plus quelques fragments sur le mur sud-est. L'ensemble se disposait sur trois registres : une frise figurée au ras du plafond, un registre médian de polylobes sur fond d'entrelacs et une plinthe évoquant un rideau suspendu à la base. La frise sur un fond rouge raconte la vie de saint Eustache, tirée de la *Légende Dorée*, dont le culte se répand en France au XIII^e siècle.

Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche, SRA, DRAC LR



POUR EN SAVOIR PLUS
L'ostal des Carcassonne,
la maison d'un drapier
montpelliérain du XIII^e siècle,
collection Duo, éd. DRAC LR, 2014.

« LES CARRATS » À LEUCATE

UN VILLAGE DE VACANCES DE CANDILIS INSCRIT MH LE 23 JUILLET 2014

Moins appréciée car moins *vintage* que l'architecture de la Grande-Motte, celle de Port Leucate est exactement contemporaine. Au sein de cette station balnéaire conçue par Georges Candilis, le remarquable village de vacances « les Carrats », labellisé « Patrimoine du xx^e siècle » en 2010 dans le cadre d'une thématique sur l'architecture de la Mission Racine, a été fermé à l'automne 2013 par son propriétaire, la Fédération des CAF du Languedoc-Roussillon. Le risque pesant sur son devenir a amené la DRAC à en proposer la protection au titre des Monuments historiques.

Leucate, WF les Carrats, petit collectif.

© Michèle François, CRMH, DRAC LR

A droite, Bagnols-sur-Cèze, les Escanaux, immeuble-passage.

© Michèle François, CRMH, DRAC LR

Georges Candilis (1913-1995) est l'architecte du logement social par excellence. Après avoir travaillé chez Le Corbusier, construit en Afrique du Nord, il remporte, associé à Josic et Woods, le concours Million du logement économique, construit la cité Emmaüs à Bobigny, avant de se voir confier l'agrandissement de la ville de Bagnols-sur-Cèze.



Puis, alors que le chantier de la ZUP du Mirail à Toulouse est en route, il est appelé par la Mission Racine pour diriger l'équipe d'architectes des six unités touristiques à créer sur le littoral languedocien. La station Leucate-Barcarès, avec sa double ouverture sur la mer et l'étang, offre de multiples possibilités pour les sports nautiques et de plaisance. 25% de l'habitat doivent y être réservés à l'hébergement social, campings et villages de vacances. Le Comité interdépartemental du logement de l'Aude (CIL) et la CAF de l'Aude se partagent l'emplacement d'un des WF. La construction se déroule en 1968-69 pour un montant de 4 000 000 de francs et l'inauguration a lieu le 27 juin 1970 avec 1170 lits offerts.

Le village de vacances occupe 4,5 ha en bord de plage. Il est composé de bungalows très bas, de petits collectifs à 1 ou 2 étages et d'un important équipement de services (cuisine, restaurant, crèche, salle des fêtes, salles de jeux, bibliothèque, bar). L'ensemble est construit en éléments préfabriqués en béton, sous forme de cubes carrés assemblés, couverts de toits-terrasses et distribués autour d'un patio, sans élément de décor excepté l'acrotère marqué par une ligne en creux.

Le concept de la « maison abri » ou maison patio est adapté au climat méditerranéen et au mode de vie de loisir ; le plan tient compte d'un mode d'existence estival résolument orienté vers l'extérieur, les chambres sont des cabines. Dans cet habitat de vacances simplifié, les surfaces réduites sont voulues aussi pour permettre à la femme de se dégager de la vie ménagère. Attachant une grande importance aux espaces extérieurs publics, l'architecte procède par assemblages. Un système de quinconce et un jeu d'emboîtement complexe des volumes forment des espaces publics et privés s'articulant entre eux, chaque élément portant de l'ombre à l'autre et créant un espace de qualité.

Représentatif de l'œuvre de l'architecte Candilis, le village de vacances Les Carrats présente un intérêt majeur dans l'histoire de l'architecture, son état d'authenticité et l'absence de dénatura-tion des volumes et des formes en rendent la préservation particulièrement importante.

Michèle FRANÇOIS, chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC LR



LE QUARTIER DES ESCANAUX ET LA CITÉ DU BOSQUET À BAGNOLS-SUR-CÈZE (GARD) LABELLISÉS « PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE »

Réalisées en 1959 par l'équipe Candilis, Josic et Woods, dans le cadre de l'extension de la ville destinée à loger les employés de la centrale atomique de Marcoule, ces constructions appartiennent à un des grands chantiers des Trente Glorieuses, première œuvre urbaine et architecturale récompensée par le ministère de la Construction. L'« unité de voisinage » de Bagnols-sur-Cèze se présente comme le manifeste des recherches typologiques normalisées, associées à une composition contextuelle en plan masse, transcrite par la ligne en redan et l'immeuble-tour. Exception dans le paysage français de l'époque, la réflexion que mènent ces architectes dans les débats internationaux d'après-guerre eut une grande influence sur l'architecture et l'urbanisme français.

Deux quartiers de la ville nouvelle de Bagnols-sur-Cèze ont été choisis pour leur caractère emblématique et leur qualité architecturale : le quartier d'immeubles des Escanaux et celui des villas du Bosquet.

LA MYSTÉRIEUSE ÉVOLUTION DE LA CHAPELLE DU TIERS ORDRE

Jusqu'à aujourd'hui, le décor de la chapelle du Tiers Ordre était considéré comme le seul vestige que la Révolution française avait laissé à Perpignan. L'étude menée au printemps 2014 à la demande de la ville de Perpignan et de la DRAC Languedoc-Roussillon remet en question cette datation. La chapelle, dont on disait que les peintures avaient été transformées pour en faire un temple décadent par l'artiste qui les avait créées quelques années auparavant, dévoile sur ses murs l'histoire de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.



Chapelle du Tiers Ordre de saint Dominique, esquisse de la Minerve par François Boher mars 1817.
© Musée Hyacinthe Rigaud

Le décor commandé initialement par la communauté du Tiers Ordre des Dominicains avait pour thème la victoire du christianisme sur l'hérésie. Jacques Gamelin, qui travaillait alors sur la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, créa le décor du chœur et de sa voûte. Il s'agit de la sainte Trinité (Dieu le Père, le Christ tenant la croix et la colombe du Saint-Esprit) entourée d'anges musiciens. Dans la partie basse, le paysage inspiré de la *Bataille d'Arbelles* de Le Brun se déploie fougueusement.

Sur l'élévation centrale, on voit la Vierge du Rosaire dans un magnifique drapé bleu avec à ses pieds saint Dominique. Des angelots sortent des nuages pour supporter la Vierge à l'Enfant. Les élévations sont recouvertes de tentures, retenues par des guirlandes de feuilles et de roses, et de doubles colonnes ioniques dorées. De part et d'autre, les trompe-l'œil évoquent les statues de saint Thomas d'Aquin et de sainte Catherine de Sienne et, entre les colonnes, un ostensor et un calice géant.

Mais la Révolution gronde. Gamelin a à peine terminé. Il décide de modifier son œuvre comme il l'a fait à Narbonne dans le but de la préserver. Il va donc recouvrir tous les symboles marquants du christianisme.

Sur la voûte, il fait disparaître la croix du Christ, la colombe et le triangle de la Trinité. La Vierge est transformée en Minerve grâce à l'ajout d'un casque et d'un bouclier. Saint Dominique est simplement effacé et recouvert. Le peintre transforme aussi saint Thomas et sainte Catherine en allégories antiques! Il masque le riche décor des élévations et recouvre la dorure, symbole de richesse qui ne pouvait plaire aux révolutionnaires. Cette manœuvre permit de conserver ce chef-d'œuvre au prix de l'altération d'une partie des figures.

DES PEINTURES MURALES DES DOMINICAINS DE PERPIGNAN :

UNE PIÈCE EN 4 ACTES ÉCRITE PAR JACQUES GAMELIN, FRANÇOIS BOHER ET UN INCONNU



Mais les transformations ne s'arrêtent pas là ! En 1814, la royauté est de retour. C'est au tour de François Boher d'entrer en action pour modifier les peintures. Fervent royaliste comme en témoignent ses poèmes, il transforme Minerve en un personnage symbolique de la victoire du roi Louis XVIII. Il agrandit le manteau héraldique de velours bleu doublé d'hermine, ajoute un grand nombre de fleurs de lys et deux couronnes au-dessus de la tête de la figure. La dorure réapparaît. Il ajoute aussi quelques angelots, qui sont bien plus des *putti*, pour équilibrer la scène. Les élévations sont recouvertes d'un décor architectural qui reprend les colonnes ioniques de la nef en trompe-l'œil. Un médaillon et un cadre avec des personnages allégoriques antiques complètent ce décor. L'ostensor et le calice ont disparu derrière les nuages que surplombent deux *putti* portant des fleurs. A la fin de la Restauration, les militaires reprennent possession de la chapelle. Celle-ci subit alors une ultime transformation, notamment dans les traits de la figure centrale. On n'en connaît pas l'auteur.

Chapelle du Tiers Ordre de saint Dominique, vue d'ensemble des décors peints.
© Ville de Perpignan

Jocelyne Béatrice RUCHONNET, restauratrice, conservatrice, artiste peintre, mis en forme par Olivier BRU et Elisabeth DOUMEYROU, direction du patrimoine et de l'archéologie de la ville de Perpignan

**TERRES D'OC,
POTERIES D'USAGE
ET DE PRESTIGE**

une collaboration réussie

Expositions
présentées
jusqu'à la fin
du mois d'octobre

Service Patrimoine,
Office de Tourisme
de Pézenas-Val d'Hérault
Pays d'art et d'histoire

Les Amis de Pézenas, en collaboration avec l'équipe du Pays d'Art et d'Histoire de Pézenas et des membres du Service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC du Languedoc-Roussillon, ont réalisé une exposition sur la céramique traditionnelle du Midi de la France. Les commissaires de l'exposition, Brigitte Hahn et Denis Nepipvoda, ont réuni plus de trois cent cinquante pièces provenant des principaux centres de production de la région : Saint-Jean de Fos, Béziers, l'Uzège, Castelnaudary, Thuir...

Les poteries utilitaires servant dans la construction y côtoient des pièces prestigieuses réparties sur les trois étages du musée.

Un coup de projecteur a été mis sur les productions de faïences fines et de terres-mêlées réalisées dans les ateliers d'Apt et d'Uzès. Des pièces, issues d'ateliers piscénois, y sont présentées pour la première fois. Iouri Bermond du SRA a dressé la première carte des ateliers locaux.

Sous la direction scientifique de Jean-Louis Vayssettes (SRA), spécialiste de la céramique du Midi, une ébauche de l'histoire des potiers de Pézenas a été écrite. Cette étude a permis la réalisation d'un petit livret-catalogue et d'une exposition sur les potiers piscénois, présentée dans les locaux du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Office de Tourisme de Pézenas).

A l'occasion de cette exposition, le Musée de Vulliod Saint-Germain s'est enrichi d'objets réalisés par les potiers locaux, offerts par des familles de la ville.



Pichet trompeur de Saint-Jean-de-Fos.

© Photo DN/OTPVH

Vase Pepet, détail.

© Photo DN/OTPVH



**14/18.
MÉDECINE
AU CHAMP
D'HONNEUR**

des hommes et des
avancées médicales
à Montpellier

Faculté de médecine
du 12 septembre
au 12 novembre 2014

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'UM1/Faculté de médecine a souhaité évoquer la vie au front des médecins, des étudiants et du personnel de la Faculté de médecine de Montpellier. Cette exposition est également l'occasion d'éclairer le contexte médical montpelliérain durant cette période. Elle se décline selon cinq thèmes :

- la « révolution logistique » du Service de santé aux armées et ses conséquences sur l'organisation des hôpitaux de Montpellier ;
- les parcours de certains diplômés de la Faculté de médecine envoyés au front ;
- l'organisation de l'enseignement et de l'administration à la Faculté de médecine durant la guerre ;
- l'innovation majeure de cette époque, la transfusion sanguine, à partir des travaux des professeurs montpelliérains E. Hédon et E. Jeanbrau ;
- la chirurgie et la médecine de guerre.

Cette exposition, qui a obtenu le label « Centenaire », a bénéficié du concours de nombreux partenaires : l'EFS, le CHRU, l'Académie de Montpellier-Rectorat, la Ville et l'Agglomération de Montpellier, la Mission Centenaire, ainsi que la DRAC Languedoc-Roussillon.

Des pièces anatomiques et des objets du conservatoire d'anatomie, classés au titre des monuments historiques, ont notamment été restaurés en vue de leur présentation à l'exposition.

Un dossier pédagogique à destination des classes de 3^e a par ailleurs été conçu en collaboration avec le Rectorat.

Enfin, un cycle de conférences sur ce thème se tiendra à la Faculté de médecine pendant les Journées européennes du patrimoine.

CONTACTS
francoise.olivier@univ-montp1.fr

PLUS D'INFOS
www.univ-montp1.fr

ADRESSE
Faculté de médecine, Salles
Technè Makrè
2, rue Ecole de médecine
Montpellier

Entrée libre
du mardi au samedi
de 13h30 à 17h30

LA CARTE DE LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

Jusqu'au 12 octobre 2014

Musée Pierre-de-Luxembourg
3, rue de la République
Villeneuve-lès-Avignon

tous les jours sauf le lundi
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

A l'occasion du cinquième centenaire de la canonisation de saint Bruno, les musées de la Correrie de la Grande Chartreuse et de Villeneuve-lès-Avignon échangent, durant l'été 2014, deux œuvres du XVII^e siècle de leurs collections, la *Carte de la chartreuse du Val de Bénédiction* et *Saint Bruno*, toile de Nicolas Colombel.

Par cartes de chartreuses, on entend un ensemble de 79 peintures représentant chacune un monastère cartusien en vue cavalière, de façon narrative et scénique. Elles étaient placées dans un long couloir de la Grande Chartreuse emprunté par les prieurs réunis en chapitre général, instance supérieure de l'Ordre. Ces cartes, restées longtemps inconnues, paraissent avoir eu un double but :

- maintenir l'ordre traditionnel en refrénant la tentation d'une modernité tapageuse, jugée contraire à la tradition. La carte montrait, preuve à l'appui, que le projet de construction souhaité par le prieur respectait l'esprit de la législation cartusienne. Les autorités de l'Ordre pouvaient en juger sur pièce et ne se laissèrent pas abuser. On sait que Dom Innocent Le Masson, général des chartreux de 1676 à 1703, fut aussi sévère que vigilant. C'est ainsi que la vue nous montre un projet de construction de la porte principale d'entrée sur la rue de l'Amelier qui n'est ni celle de 1644 connu par les archives, ni celle que nous voyons aujourd'hui. Seule la partie centrale du projet initial fut réalisée en 1649, mais en un autre emplacement. C'est l'actuelle porte de la clôture qui relie l'allée des muriers à la cour dite des femmes. Le reste du projet fut abandonné pour un décor à l'antique plus modeste, imaginé au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle... qui dut lui aussi être abandonné. Ainsi la porte actuelle sur la rue a-t-elle conservé son décor gothique en partie haute. Ainsi en l'absence de textes, ce qui est fréquent chez les chartreux, le témoignage de la carte nous permet-il d'enrichir la trame historique ;

- conserver la mémoire. Etabli aux portes de la ville, le monastère, tel qu'il est représenté, réalise l'harmonie totale de la chartreuse et de l'univers, tant physique qu'humain. La nature et l'action des hommes se disposent comme un prolongement de la présence des chartreux, dont elles matérialisent les intentions. Elles forment un miroir. A l'intérieur de l'enceinte de la ville, la chartreuse sait protéger sa solitude et pratiquer les œuvres de charité : il n'y a



Carte de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Huile sur toile, vers 1690, Monastère de la Grande Chartreuse.

© Musée de la Correrie



aucune agitation derrière la clôture tandis que les pauvres, indigents et infirmes, affluent à la porte pour être nourris.

Pour peindre cette carte, on eut recours selon toute vraisemblance à Jean-Claude Cundier, vers 1690. Ce peintre d'Aix-en-Provence (1650-1718) au talent reconnu, issu d'une famille de géomètres et de graveurs, a travaillé pour les chartreux du Val de Bénédiction. Il est l'auteur d'un tableau daté de 1690 et conservé au musée de Villeneuve-lès-Avignon, représentant le pape Innocent VI bénissant sa fondation. La confrontation entre les deux toiles confirme le bien-fondé de l'attribution de la carte à Cundier. La vue cavalière en arrière-plan reprend la même perspective. Cette reconnaissance permet également de le désigner comme l'auteur des cartes des autres chartreuses de la province cartusienne de Provence, en particulier Bonpas, Valbonne, Aix-en-Provence et Marseille.

Alain GIRARD, conservateur en chef du patrimoine, directeur de la conservation départementale des musées du Gard



DU FRAGMENT À L'ANASTYLOSE LA TRIBUNE-JUBÉ



Abbaye Saint-Michel
de Cuxa, cloître.

© Jean-Marie Baroy, DRAC CRMH

Nouvelle présentation, détail.

© Jean-Marie Baroy, DRAC CRMH



En 1975, le *Metropolitan Museum of Art* de New York (MET) accordait à la France un prêt sans limitation de durée de 67 fragments provenant essentiellement de la tribune romane démantelée de l'abbaye Saint-Michel de Cuxa. Plus de soixante ans après leur achat par George Grey Barnard et leur exportation aux Etats-Unis, ces œuvres quittaient le musée des *Cloisters* et traversaient une nouvelle fois l'Atlantique pour retrouver le lieu pour lequel elles furent créées.

Installées dans l'ancienne salle capitulaire, elles n'étaient vues jusqu'à aujourd'hui que de quelques spécialistes ou occasionnellement par les visiteurs. Sculptées dans le marbre rose du Conflent, elles donnaient à admirer la finesse de leur réalisation mais restaient peu parlantes pour le public.

L'étude menée par Anna Thirion dans le cadre d'un doctorat à l'université de Montpellier III sur la tribune de Cuxa a suscité un intérêt nouveau pour cet ensemble, que la restauration (remontage et compléments) en cours de la balustrade sommitale de la tribune de Serrabona, dont elle est proche, n'a fait que renforcer. Un projet de présentation du dépôt lapidaire est alors né. Constitué pour partie des fragments provenant du MET, celui-ci conserve aussi des œuvres appartenant à l'abbaye de Cuxa (SCI privée), au Conseil général des Pyrénées-Orientales et à l'Etat. Il était possible d'envisager la reconstitution d'un écoinçon, en s'appuyant sur le travail d'Anna Thirion. La diversité des propriétaires et des origines des fragments, consécutive aux démantèlements subis par l'abbaye, témoigne de l'intérêt partagé pour ce patrimoine par tous les partenaires, de la communauté monastique propriétaire au musée américain et à la puissance publique française.

DE SAINT-MICHEL DE CUXA

A l'occasion des dernières Journées romanes, le public a donc pu découvrir une anastylose d'une partie de la tribune. Présentés sur un plan incliné réalisé par l'entreprise Castellano, les blocs la constituant sont calés dans un lit de graviers, afin d'éviter toute fixation ou adhésif. Le spectateur ne soupçonne pas l'irrégularité des blocs, leurs modules disparates : Frédéric Veyrat, chef d'équipe des tailleurs de pierre de l'entreprise Py, a su, par son ingéniosité et sa compréhension de la sculpture, retrouver l'équilibre établi par ses talentueux prédécesseurs du milieu du XII^e siècle.

Cette présentation permet de mieux apprécier les dimensions et la qualité de la tribune, égales à celle de Serrabona, dont la virtuosité ne cesse de nous émerveiller.

Et nous nous surprenons à rêver d'une restitution de l'ensemble de la façade de la tribune de Cuxa que le démontage du portail de l'église, réalisé dans les années 1950 par l'architecte en chef Stym-Popper, et le prêt des quatre derniers fragments encore conservés à New York rendraient possible...

Delphine CHRISTOPHE, conservateur régional des Monuments historiques
Olivier POISSON, président de l'Association culturelle de Cuxa
Marco RIVA, o.s.b., prieur de l'abbaye de Cuxa



A PARAÎTRE
Les tribunes de Cuxa et de Serrabona, deux clôtures de chœur exceptionnelles de l'époque romane, collection Duo, éd. DRAC LR, 2014.

Abbaye Saint-Michel
de Cuxa, cloître.

© Jean-Marie Baroy, DRAC CRMH



JEU DE LUMIÈRE

LA RENCONTRE DE LA SCIENCE ET DE L'ART



L'optique de Flaugergues, ou « zograscope », en bois marqueté, 3^e quart XVIII^e siècle. Classé MH le 12/12/2006.

Fruit d'un partenariat entre le château de Flaugergues, l'Université de Montpellier et la DRAC du Languedoc-Roussillon, l'exposition « Le monde en perspective. Vues et récréations d'optique au siècle des Lumières » rassemble, au sein d'une demeure de collectionneurs, les vues d'optique montpelliéraines de Flaugergues et de l'Université, conservées au château et à la bibliothèque universitaire de droit de Montpellier.

Peinture de lumière, curiosités, perspectives ou optiques, les vues d'optiques sont emblématiques des recherches scientifiques et artistiques menées sur la lumière au XIX^e siècle. Liant art, science et société, cette exposition remet au goût du jour l'histoire de la réception de l'objet scientifique depuis la fin du XVIII^e siècle et permet au visiteur d'imaginer les divertissements de la société d'Ancien Régime marquée par l'esprit des Lumières. Elle illustre merveilleusement l'adage de Jean-Pierre Changeux dans *Raison et plaisir* : « les sciences et les arts se prêtent mutuellement secours ».

Comme l'indique avec justesse l'érudit français Aubin-Louis Millin (1759-1818), un des derniers représentants de la société des Lumières, sous la plume duquel apparut pour la première fois en 1790 l'expression de Monuments historiques : « Ce n'est point la situation de Montpellier, ce n'est point la beauté de ses places, qui la rendent célèbre ; elle doit toute sa splendeur et toute sa gloire à son école de médecine et à son université [...] ». (*Voyage dans les départements du Midi de la France*, 1811). Les vues d'optique s'inscrivent dans ce contexte d'érudition et permettent de mieux appréhender la littérature des « Voyages pittoresques ». Elles reflètent ce que pouvait être un cabinet d'amateur à Montpellier à une époque où l'on était à la fois collectionneur, mécène et scientifique. La vue d'optique, qui perdurera pourtant jusqu'au début du XX^e siècle, avec les populaires montreurs d'images ou colporteurs de perspective, connaît en effet son âge d'or au XVIII^e siècle, avant d'être progressivement supplantée par la lithographie (qui apparaît en 1796), puis par l'invention de dispositifs plus spectaculaires comme le diorama de Louis Daguerre (1787-1851) et enfin la photographie, plus facile à manipuler.



Né à la fin du XVII^e siècle dans les cabinets de curiosité, ce divertissement optique, contemporain de la lanterne magique, des ombres chinoises et des anamorphoses, se répandit si rapidement dans les salons de la bonne société qu'au siècle des Lumières certaines estampes furent couramment appelées « perspectives » et l'appareil destiné à les visionner « optique ». L'instrument d'optique de Flaugergues conservé parmi les souvenirs des Boussairrolles et de plusieurs autres familles de serviteurs de l'Etat (magistrats, diplomates, ministres, marins) est un rare, curieux et élégant appareil de bois marqueté, appelé « zograscope », qui permettait de donner l'illusion du relief à un ensemble de vues gravées. Si sa structure est remarquable avec ses pieds galbés et son système à clefs permettant de régler sa hauteur, sa caisse en marqueterie, fermée comme une pendule, est particulièrement luxueuse, comparée aux optiques plus classiques où la lentille et le miroir sont simplement fixés sur un montant de bois. Objet scientifique, le théâtre optique devient rapidement un divertissement social apprécié dans les salons aristocratiques, jusqu'à devenir comme à Flaugergues, un objet de collection.

Brillamment décrite par Bertrand Caron, « la vue d'optique dérive de la vue perspective. Toutes deux respectent les règles de la perspective linéaire, contrairement à la vue cavalière, où les éléments lointains ont la même taille que les éléments proches [...] ». Afin que l'effet de distance opère, il était nécessaire de respecter plusieurs règles tenant aux lois de la perspective linéaire et aux

La bibliothèque du château de Flaugergues et la collection des 70 vues d'optique – gravures à l'eau-forte, rehaussées de gouache et d'aquarelle –, classée MH le 12/12/2006.

© Château de Flaugergues



POUR EN SAVOIR PLUS
Le monde en perspective
 Vues et créations d'optique au
 siècle des Lumières.
 Les collections montpelliéraines
 de vues d'optique au château
 de Flaugergues, collection Duo,
 éd. DRAC LR, 2014.

propriétés techniques des lentilles. Il fallait d'abord que le point de fuite se trouve à peu près au milieu de la vue, où l'effet de la lentille était le plus puissant. Les rues se déployant dans leur longueur étaient donc très adaptées, ainsi que les intérieurs d'églises ou de monuments profonds [...]. La mise en couleur avait pour but d'augmenter le réalisme de la scène grâce aux lois de la perspective chromatique ». Les graveurs de vues d'optique répondent aussi à la demande d'une clientèle désireuse de capter la mémoire de l'actualité de l'époque : peste de 1720 à Marseille ou encore signature du traité de Paris de 1763. Comme l'indiquait en 1999 l'universitaire Françoise Pellicer dans *Les vues d'optique, un regard sur le monde* : « les vues d'optique s'inscrivent dans la tradition des fameuses *vedute* ou vues d'Italie, que les amateurs, souvent anglais, se procuraient lors du Grand Tour ; portraits fidèles de sites naturels, de villes et de monuments, réalisation d'artistes de renom ou images à bon marché, les *vedute* fixaient le souvenir de lieux enchanteurs et pouvaient éveiller la nostalgie du visiteur rentré chez lui, ou bien faire rêver ceux qui n'avaient pas eu la chance d'entreprendre l'aventure ».

Les deux collections de Montpellier, qui réunissent cent cinquante-six vues d'optique, gravures à l'eau forte, rehaussées de gouache et d'aquarelle, sont le reflet du marché de la vue d'optique qui fleurit au XVIII^e siècle dans toute l'Europe et de leurs possesseurs. La collection de Flaugergues (soixante-dix vues) est composée de soixante-dix gravures éditées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, représentant essentiellement

Jacques Rigaud, *Vue de l'hostel de ville de Marseille et d'une partie du port*, s.l.n.d.
 © BIU Montpellier



des vues topographiques, copies de gravures célèbres (Maisons royales de Jacques Rigaud) ou de tableaux de peintres célèbres (Port de Brest de Nicolas Ozanne). L'originalité de ce fonds réside essentiellement dans la reproduction de « vues d'Italie » comme la série des seize vues de Rome de Piranèse. Ces vues de Rome étaient les plus chères et ces gravures de prix n'avaient leur place que dans les salons des familles les plus aisées. Les vues d'optiques de Flaugergues participent de cet art de vivre, témoin du délassement de la haute société, évoquant le souvenir de lieux enchanteurs, curiosités éveillant la nostalgie et incitant à la rêverie. *A contrario*, la collection de l'université (quatre-vingt-six vues), à visée d'enseignement, d'apprentissage des lois de l'optique, est essentiellement composée de vues londonniennes et parisiennes, beaucoup moins onéreuses. En effet, tout au long du XVIII^e siècle, l'optique est un instrument de démonstration utilisé avant tout dans les milieux scientifiques. L'université de Coimbra conservait par exemple, en 1788, une optique et quatre-vingt-quatre vues parmi cinq cent quatre-vingt instruments servant à l'éducation des élèves du « Colegio dos Nobres ». Aussi, bien qu'il n'existe pas de certitudes quant à l'histoire de la collection de l'Université, on suppose qu'elle a appartenu au cabinet de physique de la Faculté des sciences de Montpellier et peut-être plus anciennement à la Société royale des sciences de la ville.

The inside of Saint Pauls church in Rome built by Constantine the great, Londres : J. Bowles & son, s.d.

© BIU Montpellier

L'exposition ouvrira pour les Journées européennes du patrimoine 2014, les 20 et 21 septembre, au Château de Flaugergues

Dans l'ouvrage qui accompagne l'exposition paru dans la collection DUO de la DRAC, Bertrand Caron, Lorraine Aressy et Morgane Didier s'attachent à la reconnaissance de cette production d'estampes, spécifique et peu connue, et en dévoilent tous les aspects historiques, scientifiques, artistiques, techniques et sociaux.

et se poursuivra du 22 septembre au 31 octobre 2014 au Château de Flaugergues et à la Bibliothèque universitaire Richter

Hélène PALOUZIE
 Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Hérault,
 CRMH, DRAC LR



LA POLITIQUE DES SITES

Attachée à la protection des paysages, la politique des sites vise à préserver des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Depuis la mise en place de la première loi de 1906 relative à la protection des monuments naturels et des sites, complétée et confortée par la loi du 2 mai 1930, la politique des sites a connu des évolutions significatives, notamment grâce à la création d'une administration dédiée, en 1970. Ainsi, on est passé progressivement, au fil des décennies, du classement de sites ponctuels à celui de grands ensembles paysagers, et d'une politique de conservation pure à une gestion dynamique des sites.

LES SERVICES CHARGÉS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DES SITES

La mise en œuvre de la législation sur les sites relève de la responsabilité de l'État et fait partie des missions du ministère de l'Écologie.

Au niveau local, les projets de protection sont préparés par les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Les décisions de classement sont prises par décret, après une enquête publique, la consultation des collectivités locales, puis des commissions départementale et supérieure des sites, et enfin, avis du Conseil d'État.

Les inspecteurs des sites des DREAL sont garants de la bonne gestion des sites classés, en lien avec les DRAC, les architectes des Bâtiments de France et l'ensemble des partenaires impliqués, élus et porteurs de projets.

QU'APPELLE-T-ON UN GRAND SITE ?

Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par le classement d'une partie significative du territoire au titre de la loi de 1930, qui accueille un large public et nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait.

LES GRANDS SITES DE FRANCE

Quatorze sites ont été labellisés Grand Site de France depuis 2004.

Le label Grand Site de France a été créé par l'État pour reconnaître la qualité de la préservation et de la gestion d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. Il est inscrit dans la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle 2 » et a été intégré au code de l'environnement. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

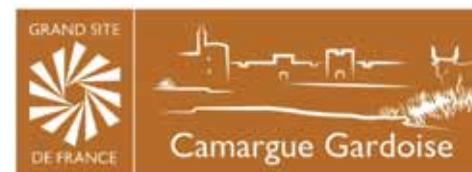
Le label se matérialise par une marque déposée à l'Institut National de la Propriété



Industrielle depuis 2002 par le ministère en charge des sites, à laquelle est attachée un règlement d'usage. Elle est attribuée au gestionnaire du site par décision ministérielle pour une période de six ans renouvelable et se caractérise par un logo spécifique.

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Le Réseau des Grands Sites de France, créé en 2000, regroupe les gestionnaires des sites bénéficiant du label Grand Site de France ainsi que des sites qui en partagent les valeurs et se fixent pour objectif de l'obtenir. C'est un lieu d'échange, d'expérience, de réflexion et d'innovation, ainsi que de promotion des valeurs communes de ces lieux d'exception. Il est consulté dans le cadre de l'instruction de demande de label. La plupart des membres du Réseau des Grands Sites de France sont engagés dans une Opération Grand Site.

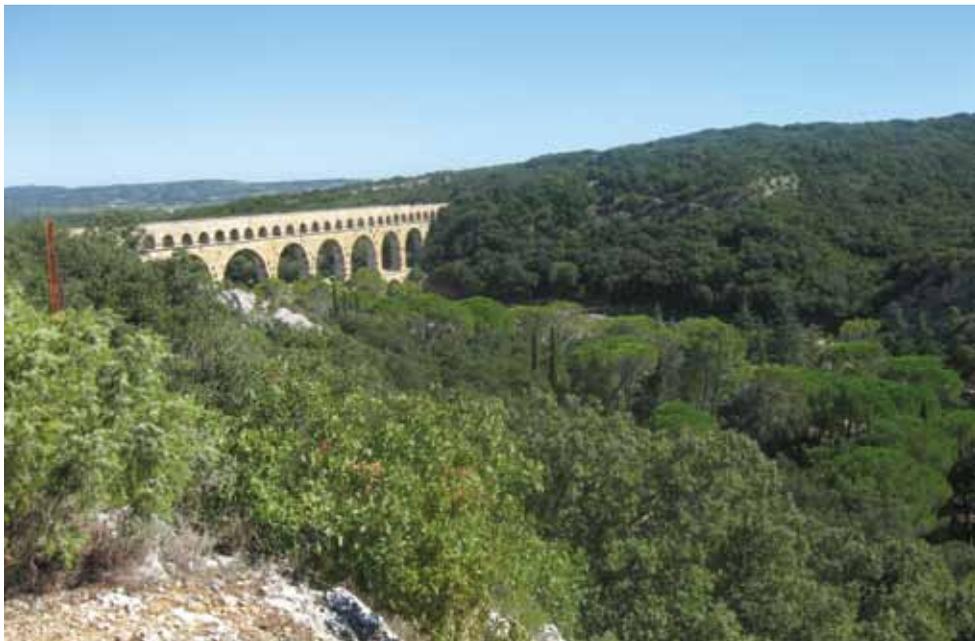


Logo Grand Site de France de la Camargue gardoise.

Le lac du Salagou.

© DREAL LR





LES OPÉRATIONS GRANDS SITES

Une Opération Grand Site est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Elle permet de définir et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire. Il s'agit de retrouver les qualités qui ont fait la renommée du site, mais aussi d'élaborer un projet qui permette d'en assurer la pérennité et de mettre en valeur le site dans toute sa diversité.

Une Opération Grand Site poursuit trois objectifs :

- restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, information, animations) dans le respect du site ;

Vue du pont du Gard.

© DREAL LR

- favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants. La démarche comporte différentes étapes que les partenaires conduisent ensemble. Elle aboutit à un programme d'études et de travaux mis en œuvre par le gestionnaire du site (souvent un regroupement de collectivités territoriales), grâce à des financements apportés par l'Etat, les collectivités et le cas échéant l'Union européenne.

DONNÉES CHIFFRÉES ET CARTE

Au 1^{er} février 2014, on compte 54 Opérations Grands Sites (en études, en travaux ou achevées) qui portent sur 455 communes, 21 régions et 47 départements (dont 2 DOM), sur une surface totale de 700 000 ha. Elles reçoivent environ 40 millions de visiteurs. Parmi ces 54 territoires, 14 sont labellisés Grands Sites de France.

Grand Site	Grands Sites de France (GSF)	Surface classée (ha) y compris DPM	Périmètre GS (ha)	Communes (nombre périmètre GS)	Nombre de visiteurs par an
Camargue gardoise	GSF	5222	39645	8	1 600 000
Cirque de Navacelles		1274	46163	19	220 000
Cité de Carcassonne		600	6500	1	2 000 000
Gorges du Gardon (hors Pont du Gard)		7760	20571	11	450 000
Massif du Canigo	GSF	23212	75000	39	400 000
Pont du Gard	GSF	165	165	3	1 255 000
St-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault	GSF	3643	10000	5	700 000
Vallée du Salagou et cirque de Mourèze		9833	10000	14	400 000
Gorges du Tarn et de la Jonte		20171	82000	19	1 000 000
Totaux automatiques		71880	290044	119	8 025 000
AU TOTAL	4 Grands Sites de France			119 communes	8 M de visiteurs (dernière mise à jour juin 2014)

LES GRANDS SITES EN RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

La région Languedoc-Roussillon fonde une large part de son économie touristique sur la qualité de ses paysages et de ses sites. Chaque année, 8 millions de visiteurs sont accueillis sur les 9 grands sites de la région, dont 4 labellisés Grands Sites de France.

Les démarches de grand site permettent de mieux connaître les valeurs fondatrices des sites ; et la dimension pédagogique de ces

opérations permet l'appropriation de ces valeurs par les citoyens. Le travail et la collaboration entre les services de l'Etat et les collectivités locales permettent d'équilibrer la protection réglementaire et la gestion territoriale.

Muriel SAINT-SARDOS, Chef de l'unité Paysage et Aires protégées, DREAL LR

LE LABEL « JARDIN REMARQUABLE » EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La politique en faveur des parcs et jardins, initiée à partir de 2003, s'appuyait sur le constat que seuls 4% du patrimoine protégé concernaient les parcs et jardins. Aussi, après avoir lancé l'opération « Rendez-vous aux jardins » et mis en place un Conseil national des parcs et jardins, le ministère de la Culture a créé en 2004 le label « jardin remarquable ».

Un groupe de travail composé de représentants d'associations et de personnalités qualifiées a été créé. Il est chargé d'examiner les demandes faites par les propriétaires de jardins et d'évaluer le renouvellement du label puisqu'il est attribué pour cinq ans. Parmi les critères requis, l'ouverture au public est indispensable ainsi qu'une gestion rigoureuse.

Ce label est destiné plus particulièrement aux créations contemporaines qui bénéficient ainsi d'une lisibilité nouvelle et d'une signalétique adaptée.

Canet, domaine de la Dourbie, le potager.

© Josette Clier, CRMH, DRAC LR



Dans la région, 14 labels ont été décernés dont 7 à des jardins protégés au titre des Monuments historiques et 7 à des créations récentes.

Les jardins labellisés et protégés au titre des Monuments historiques sont très divers :

- dans l'Hérault, les jardins du château de Flaugergues à Montpellier avec ses parterres réguliers et son parc paysager ; le jardin du château de Margon, avec sa grande pelouse visible sur un tableau du XIX^e siècle ainsi que le jardin de la Motte à Mauguio planté d'essences méditerranéennes au tout début du XX^e siècle et devenu un jardin public ;

- dans le Gard, les jardins de la Fontaine à Nîmes, jardin classique du XVIII^e siècle et jardin méditerranéen de style paysager sur la colline, premier jardin public européen ; la Bamboueraie de Prafrance à Générargues plantée en 1856 par Eugène Mazel et remarquablement entretenue



Villeneuve-lès-Avignon, jardins de l'ancienne abbaye Saint-André.

© Josette Clier, CRMH, DRAC LR

Mauguio, vue de la motte castrale.

© Mairie de Mauguio

et mise en valeur par la famille Nègre ; les jardins de l'ancienne abbaye de Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon créés par Elsa Koeberlé et Eugenia Lioubow vers 1926 (avec pergola et parterres en éventail) et entretenus par les descendants du propriétaire Gustave Fayet, en particulier sa petite fille Roseline Bacou ;

- dans l'Aude, les jardins de l'abbaye de Fontfroide avec la roseraie plantée en 1988 et l'aménagement de la colline qui la surplombe en espaces différenciés.

Les jardins labellisés résultant de créations contemporaines sont aussi très variés :

- dans le Gard, les jardins de collections de fleurs comme au Temple à Concoules et au mas de l'abri à Ponteils et Bresis ; le jardin des Sambucs à Saint-André-de-Majencoules, aménagé sur un terrain en terrasses propices aux ambiances et aux tonalités diverses, souvent liées à l'eau et où les cheminements débouchent sur de vastes paysages. Au domaine de Mazet à Monoblet, la

propriétaire qui cultive des plantes médicinales de manière biologique et durable, en adaptation au lieu, a remarquablement mis en culture les terrasses et aménagé leur visite ;

- dans l'Hérault, à Servian, la création d'un jardin dans d'anciennes carrières de pierre mises en eau fait l'originalité du jardin de Saint-Adrien dont les fronts de taille forment les bassins ; à Balaruc-les-Bains, le jardin antique méditerranéen créé après de sérieuses recherches historiques et botaniques et qui domine l'étang, lieu d'agrément et de culture ; à Canet, le jardin du domaine viticole de la Dourbie créé par Dominique Lafourcade offre des vues dégagées avec une grande pelouse ouverte sur un étang, un parterre régulier et un potager scandés de buis taillés.

Tous figurent dans le guide du « temps des jardins en Languedoc-Roussillon » et participent à l'opération « rendez-vous aux jardins ».

Josette CLIER, chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC LR

LES BARAQUES EN SANILLS

L'habitat cabanier a fait, depuis les années 1990, l'objet de recherches soutenues par le service ethnologie de la DRAC Languedoc-Roussillon. L'étude menée alors par Robert Bataille, « L'habitat en roseau traditionnel du Roussillon », a abouti à la sélection de trois baraques, dont l'une à Canet-en-Roussillon a été rasée en 1993, et les deux autres protégées au titre des Monuments historiques. Au Barcarès, la baraque Canal a pu faire l'objet d'un arrêté d'inscription le 30 décembre 1994, tandis qu'à Salses-le-Château, la baraque Cabrol, considérée pourtant depuis lors comme « classée » sans l'être administrativement, est inscrite au titre des Monuments historiques depuis le 10 septembre 2013.

Aujourd'hui, la façon de considérer ce patrimoine vernaculaire très particulier a considérablement évolué. Entre les années 1970 où la Mission d'aménagement du littoral languedocien n'y voyait que pollution de la côte, les années 1990 qui ont vu leur réhabilitation par entrée dans le domaine du « patrimoine », et aujourd'hui où leur conservation



Le Barcarès, la baraque Canal, détail de la couverture.

© Michèle François, CRMH, DRAC LR

et le maintien des activités de nature liées sont souhaités par les élus comme les occupants, les ethnologues soulignent leur grand intérêt en terme de sociabilité et de maintien des techniques datant de la protohistoire. Cette forme d'habitat précaire mais sans cesse réutilisé fait l'unanimité.

Unicum parmi les quatre-vingt baraques de l'anse de la Roquette, la cabane Cabrol est située sur le DPM (domaine public maritime). Elle a été bâtie il y a une centaine d'années par le grand-père de Joseph Cabrol, habitant de Salses, et entretenue selon la technique traditionnelle. De forme rectangulaire, elle est construite en *senills* ou *sanills* (roseau des marais), avec des *canyas* (canne de Provence) et des matériaux de récupération. L'emprise au sol de la baraque est délimitée par une rangée de pieux, de 1,70 à 1,80 m de hauteur, appelée la piquetade dont la partie enterrée

Salses, la baraque Cabrol.

© Michèle François, CRMH, DRAC LR

DE L'ÉTANG DE SALSES



est goudronnée. Deux piquets, plus gros, délimitent l'emplacement de la porte. Le sommet de la piquetade est relié par une ceinture sablière de perches horizontales. Une fois posée la *carena* et sa charpente, on fixe sur tout l'ensemble un clayonnage horizontal de *canyas*. Les *senills* sont rassemblés en bottes d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, cousues au clayonnage avec du fil de fer. Côté extérieur, des faisceaux constitués de 3 ou 4 tiges de *canyas* cerclent horizontalement la couverture de *senills*. Posée en 3 couches successives, cette couverture doit être refaite tous les 3 ou 4 ans. L'intérieur est divisé en trois pièces. La pièce centrale sert de cuisine. A l'origine, un petit foyer était aménagé à même le sol au milieu de la pièce,

Le Barcarès, la baraque Canal.

© Michèle François, CRMH, DRAC LR

et la fumée s'échappait par le vantail supérieur de la porte. Ces baraques de pêche sont entourées du répar, haute palissade de *canyas*, construite perpendiculairement à la *barraca* pour protéger de la tramontane, avec un toit en auvent pour abriter du soleil, de la citerne pour l'alimentation en eau potable. Tout près, se trouve l'*agulha*, petit port artificiel permettant de laisser la barque à flots, amarrée à l'abri. Un débarcadère en planches complète cette installation.

Michèle FRANÇOIS, chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC LR

L'ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN ITER VITIS

EN FRANCE ET NOTAMMENT EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) correspondent à de formidables outils non seulement pour l'essor de la citoyenneté européenne mais encore pour la sensibilisation de tous au patrimoine européen. Ils peuvent représenter également une véritable source de développement social et économique mais aussi culturel dont la dimension de proximité permet de conduire des actions dans un schéma participatif affirmé.

Iter Vitis, représenté en France par l'association ITER VITIS France, est un des vingt-cinq Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe qui met en réseau, plus d'une dizaine de pays de l'Atlantique au Caucase, de la mer Méditerranée à la mer Baltique. Toutefois, l'appartenance d'*Iter Vitis* au réseau des ICCE se doit d'être encore plus mise en valeur, notamment en France, afin de réunir le plus grand nombre de compétences autour de la préservation des terroirs et paysages et du développement économique en milieu rural.

Plusieurs mesures sont en train d'être concrétisées afin de mettre en valeur l'itinéraire *Iter Vitis* en France. Parmi elles, la création d'un comité consultatif dont l'objectif consiste à apporter des compétences, un avis, une caution aux actions, sélections et orientations dans le respect de l'éthique des Itinéraires culturels européens. Les mises en réseaux sont également déployées avec la volonté particulière de tisser des liens avec d'autres Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe comme celui de la route des abbayes cisterciennes et celle des Phéniciens ou encore les chemins de Compostelle. Il s'agit également de jumeler les régions viticoles européennes préservant de vieux

cépages et/ou cultivant des cépages identiques (routes des cépages) et de référencer les sites viticoles dans le *VitiPassport**.

De la même manière, les supports de communication, tels que les réseaux sociaux ou les publications sur les sites institutionnels, comme celui de la Commission européenne *Tasting Europ*, sont développés afin d'assurer la plus grande visibilité du parcours.

Le développement d'un tourisme durable autour de l'itinéraire culturel européen *Iter Vitis* en France constitue une formidable opportunité pour la préservation du patrimoine et des terroirs locaux, pour dynamiser sur le plan culturel les territoires et aussi maintenir des formes originales de ruralités dans un contexte de forte métropolisation. La dimension européenne du réseau permet un échange large d'expériences pour développer des modèles économiques basés sur une utilisation prudente, cohérente et rationnelle des ressources locales faisant la part belle tant au patrimoine qu'à la création.



Étang de Thau vue aérienne depuis Loupian : tables d'ostréiculture et en fond Sète et son cordon lagunaire.

© Selim Benalioua / association Ok Mistral



Le Printemps, détail de la mosaïque du Printemps, V^e siècle ap. J.-C., Villa des Prés-Bas, Loupian.

© Selim Benalioua / association Ok Mistral, CCNT

En Languedoc-Roussillon, ITER VITIS a déjà établi des contacts avec les archéologues de la villa des Prés-bas de Loupian et des jardins antiques sur l'étang de Thau (Hérault), de Ruscino (Perpignan, Pyrénées-Orientales) pour des expériences d'archéologie associées à l'œnologie, du Mas des Tourelles à Beaucaire... On pourrait envisager aussi une association au nouveau pôle œnotouristique de Saint-Christol comme cela a été mis en place avec les producteurs locaux de Mireval dans la communauté de communes du bassin de Thau (Hérault). Les liens avec d'autres Itinéraires labellisés ICCE, comme celui des routes des abbayes (Valmagne, Fontcaude etc.) sont en cours de renforcement. La participation de la DRAC et du Conseil régional (travaux de l'Inventaire général sur

les caves coopératives puis sur les châteaux viticoles dans le cadre d'opérations d'Inventaire général à vocations transrégionales) sont assurément des atouts pour le développement de projets de tourisme où géologie, histoire, paysages et savoir-faire seront tour à tour valorisés, définissant ainsi un véritable tourisme culturel novateur.

Anthony GUIDO, IREST Paris, stagiaire MIGPC DGP, MCC
Philippe VERGAIN, conservateur général du patrimoine, chef de la MIGPC

Avec la contribution de Viviane COURSIÈRES, ITER VITIS France.

* Document regroupant l'intégralité des lieux viticoles remarquables de chacun des pays partenaires du réseau *Iter Vitis*.

**Publication de la direction régionale
des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon**

Pôle architecture et patrimoines

5, rue de la Salle l'Evêque

CS 49020

34 967 Montpellier Cedex 2

Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication

Alain Daguerre de Hureaux

Directeur régional des affaires culturelles

Coordination éditoriale

Jackie Estimbre

Chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH

Comité de rédaction

Jean-Pierre Besombes-Vailhé

Responsable du pôle Publics, transmission et territoires

Delphine Christophe

Conservateur régional des monuments historiques

Responsable du pôle Architecture et patrimoines

Jackie Estimbre

Chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH

Henri Marchesi

Conservateur régional de l'archéologie

Conception graphique et réalisation

Charlotte Devanz